



RÉGULER LES CONFLITS - Module 1

18, 19 novembre et 3 décembre 2021

9 heures à 16h30 à Angers

Le conflit fait partie de la vie mais n'est pas facile à vivre ! Cette formation s'adresse aux professionnels qui souhaitent adapter leurs réponses dans des situations d'agressivité, de conflits ou de réactions émotionnelles fortes de leur environnement (usagers, collègues, partenaires, etc.).

Quelle attitude adopter dans les conflits ? Comment réagir à l'agressivité ? Comment et quand prendre de la distance ? Que faire avant, pendant, après un moment de forte émotion ou de confrontation ? Comment favoriser le dialogue ? Comment agir et se positionner dans un groupe ?

La formation, proposée vise à apporter des clés d'analyse et des réponses, via la régulation non-violente des conflits. Cette approche vise à ajuster en permanence les nécessaires tensions de la vie collective et apporter des moyens pour éviter la montée de l'agressivité ou pour l'apaiser si elle s'est déclenchée. Elle propose également des outils pour faciliter la communication, prévenir les tensions, et ainsi fluidifier la vie de groupe.

Objectifs

Objectif général

Développer la compréhension des participants face aux mécanismes, personnels et collectifs, en jeux dans les situations de crise et renforcer leur capacité à y faire face en évitant l'affrontement.

Objectifs pédagogiques

- Sortir d'un instant de confrontation en ménageant une issue honorable pour chacun
- Prendre en compte les processus émotionnels dans les situations de tensions et de désaccords
- S'appuyer sur la loi et la règle pour prévenir et traiter les situations conflictuelles
- Faire évoluer sa position dans le conflit (s'accommoder, éviter, s'opposer ou négocier) pour trouver de nouvelles issues

Contenu (18h)

Accueil, démarrage (1h30)

- Accueil, présentations, mise en place du cadre de travail
- Recueil des attentes et des situations concrètes

Les repères conceptuels (1h)

- Distinguer conflit, agressivité, violence
- Comprendre les mécanismes et les éléments de la relation conflictuelle

La prise en compte des processus émotionnels (3h)

- Les 6 familles d'émotion, les degrés d'intensité, leur fonctionnement
- Le fonctionnement du cerveau émotionnel
- L'intelligence émotionnelle et l'empathie

Les leviers sur lesquels s'appuyer pour sortir des moments de confrontation (2h)

- S'apaiser soi pour éviter le mimétisme de l'agressivité
- Offrir à l'autre un espace pour exprimer son émotion
- Le rôle des éléments tiers pour favoriser la prise de recul
- Le principe de la sortie honorable

Une communication bienveillante et constructive au service de la coopération (4h30)

- Ce qui facilite ou ce qui bloque la communication
- Les faits, les opinions, les émotions, les jugements
- L'accueil et l'expression de l'émotion et des besoins

Le cadre pour réguler les conflits (4h30)

- Fonction de la loi, de la règle, du contrat
- Le temps de la crise et celui du retour au cadre
- Le rapport à la loi,
- Les règles négociables et non négociables
- Pour prévenir et traiter les situations de conflit et de violence – la réponse aux transgressions (introduction)

Bilan, régulation, évaluation et mise en perspectives (1h30)

Modalités pédagogiques

Démarche pédagogique

La pédagogie invite à l'implication des participants. La formation associe étroitement la réflexion théorique à l'étude de situations concrètes issues du vécu professionnel du groupe. Celles-ci peuvent être explorées sous la forme d'exercices, saynètes et mises en situation, de travaux individuels ou de sous-groupes, mobilisant le verbal et le non-verbal, et dans lesquels chacun s'engage selon sa propre mesure. Les apports conceptuels – donnés sous forme d'exposés ou à travers des exercices actifs – s'appuient sur les exemples apportés par le groupe et viennent au fur et à mesure répondre aux questions qui émergent lors des études de cas et faciliter la transposition didactique à d'autres situations pouvant être rencontrées par les participants.

De plus, l'articulation de la formation en plusieurs sessions, c'est-à-dire l'alternance terrain/formation permet d'ajuster le contenu de la formation au plus près des besoins des participants. En effet, après chaque intersession, un « état des lieux » est réalisé pour évaluer ce qui a pu être mis en pratique, les éventuelles difficultés rencontrées, et les nouveaux besoins ou questions ayant émergé.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont variés et vivants, le formateur les adapte en fonction de la dynamique de groupe et des contenus abordés :

- Les apports théoriques
- L'expérimentation pratique : sur la base d'exercices, elle permet de travailler à partir du vécu des participants
- Les mises en situation : une place importante leur est donnée car elles permettent d'étudier des situations concrètes présentées par les participants
- Le partage d'expérience : l'écoute et l'échange entre les participants contribuent à la dynamique de la formation

Supports pédagogiques

- Fiches pédagogiques
- Études de cas concrets permettant de travailler des situations passées et d'imaginer des propositions alternatives grâce aux apports du groupe et du formateur

Intervenant

Au-delà sa propre expérience professionnelle, l'intervenant est validé formateur par les IFMAN suite à sa participation à une formation de formateur à la régulation non-violente des conflits.

Règles de fonctionnement

Le respect, l'écoute, la confidentialité, la libre implication personnelle sont proposés comme règles de fonctionnement pour poser le cadre de la formation.

Suivi et modalités d'évaluation

Le travail d'évaluation mis en place à l'IFMAN Co repose sur différents niveaux d'évaluation :

- **Des temps d'évaluation-régulation**

Au travers des temps quotidiens de régulation une place importante est donnée à l'échange au sein du groupe, pour permettre à chacun de bien se situer dans le processus de formation. C'est l'occasion pour chacun et pour le groupe, notamment en début et fin de journée, d'exprimer des demandes ou des gênes afin que le formateur puisse éventuellement proposer des ajustements.

- **Un temps d'évaluation individuelle**

Ce stage propose de découvrir une démarche qui permet à chacun de valoriser son propre potentiel, plutôt que d'apprendre une méthode type. Si une grille d'analyse peut être commune à un groupe, chaque personne possède sa propre façon d'être en relation et notamment en situation de conflit. Chacun choisit d'évoluer dans ce qu'il trouve possible et utile pour lui-même. Ainsi l'évaluation est avant tout individuelle, selon le vécu de chacun dans ce temps de formation. Une fiche évaluation des compétences à évaluer en amont et en fin de formation permet à chacun d'identifier individuellement sa progression.

- **Une évaluation-bilan finale (orale et écrite)**

Les participants sont invités à remplir une fiche évaluation de satisfaction par rapport à la formation. Ce document est à destination du formateur de l'IFMAN pour évaluer sa prestation. Ensuite, un tour de table est organisé, avec l'ensemble du groupe et éventuellement un commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

Ce temps oral spécifiquement dédié à cet échange permet de dessiner un bilan individuel et collectif et d'aider ainsi les stagiaires à se positionner par rapport à leur acquis.

Modalités organisationnelles

Catégorie d'action - Perfectionnement, élargissement des compétences

Public concerné - Tout public, professionnels du champ de l'éducation, du social, de l'animation, de la santé, de la formation...

Prérequis - Aucune connaissance préalable n'est requise.

Durée - Cette session de formation est organisée en 1 module de 3 journées de 6h, dont 2 journées consécutives, soit 18h de formation. Cette organisation favorise la dynamique de groupe et la mise en confiance nécessaire à l'implication personnelle. Le temps passé entre les deux premières journées et la troisième permet de laisser mûrir certaines notions qui pourront être approfondies lors de la dernière journée.

Taille du groupe - Le formateur intervient pour un groupe de 8 à 14 participants. Le nombre de participants au sein d'un même groupe est limité pour permettre à chacun d'être réellement pris en compte par le formateur.

Assiduité des participants - La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble de la session dès la première heure et de ne pas être sollicités pour d'autres activités pendant la formation. Si un participant doit être absent pendant une partie de la session, il ne peut la réintégrer sauf accord particulier négocié avec le formateur.

Information Handicap - Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous les étudions toutes au cas par cas afin d'envisager une intégration dans la formation. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Angers (49) *L'adresse sera communiquée lors de l'envoi des informations complémentaires.*

Dates : Les 18, 19 novembre et 3 novembre 2021 de 9 h à 16h30 soit 18 heures

Tarif avec prise en charge professionnelle : 180 €/jour soit 540€ les 3 jours

Tarif individuel : 162€/jour soit 486€ les 3 jours

Ce montant ne comprend que le coût pédagogique et ne couvre ni les frais d'hébergement ni les frais de restauration.

IFMAN : Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente

Association loi 1901 - N° de Siret : 388 667 685 000 76 – APE : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le n° 23 76 059293 76

L'IFMAN Co est référencé sur DataDock, Opcalia et FormElie.

IBAN : FR76 3002 7160 7800 0207 6480 180 - BIC : CMCIFRPP

POUR VOUS INSCRIRE

- Renvoyer le coupon rempli ci-dessous à : **IFMAN Co – 10, place des Peupliers – 35650 LE RHEU**
ou à **bretagne@ifman.fr**
- Joindre un chèque de 50 € d'acompte ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

Clôture des inscriptions 2 semaines avant le début de la formation. Nous vous confirmons la réception de bulletin d'inscription dans un délai de 8 jours ouvrés.

Une dizaine de jours avant la formation, vous recevrez la confirmation du maintien de la formation accompagnée d'informations pratiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à nos conditions générales de vente.

BULLETIN D'INSCRIPTION – Réguler les conflits (Module 1)

NOM :

Prénom :

Nom de la structure :

Fonction dans la structure :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél : **Tél portable :**

Courriel (pour courriers administratifs) :

Courriel (pour informations pratiques) :

- **Souhaite s'inscrire à la formation (18, 19 novembre et 3 décembre 2021 à Angers).**

Chèque d'acompte n°

Prise en charge par un OPCO :

Comment avez-vous connu cette formation ?